

Département de la Côte-d'Or
Arrondissement de Beaune
Canton d'Arnay-le-Duc
Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Séance du 5 septembre 2023

Délibération du conseil municipal n°2023-053 BIS

Le cinq septembre deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pouilly-en-Auxois, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Eric PIESVAUX, Maire.

Date de la convocation : 18 juillet 2023

Étaient présents : M. Éric PIESVAUX – Mme Karine BASSARD – M. Stéphane ROUX – Mme Evelyne GAILLOT - M. Philippe CHAUCHOT – M. Yves COURTOT - M. Yohann MORTIER-JEANNIN – Mme Nicole FILLON – Mme Yvette CHAUCHEFOIN – M. Joseph COMPÉRAT – M. Jérémie BARDET - Mme Émilie BLANQUART-BOLLENGIER – M. Franck LALIGANT

Étaient absents :

Étaient excusés : Mme Sabrina MARKOWIAK – Mme Pauline CANARD

Pouvoir de :

Mme Pauline CANARD à M. Philippe CHAUCHOT

M. Yohann MORTIER-JEANNIN a été désigné secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de suffrages possibles : 14

Envoyé en préfecture le 29/12/2023

Reçu en préfecture le 29/12/2023

Publié le 29/12/2023

ID : 021-212105019-20230905-D2023_053BIS-DE



OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET PRINCIPAL

À la suite d'une erreur matérielle, le conseil municipal modifie la décision modificative n°2
Vu la délibération n°2023-11 relative à l'adoption du budget primitif du budget principal ;
Vu l'excédent de fonctionnement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (14 voix) de :

- 1) Modifier le budget principal 2023 comme suit :

Département de la Côte-d'Or
Arrondissement de Beaune
Canton d'Arnay-le-Duc
Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Séance du 5 septembre 2023

Délibération du conseil municipal n°2023-053 BIS

Budget principal 2023 DM 2 FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
65548 : Autres contributions Fonds de concours SICECO – Eclairage public	120 000,00 €		
023 : transferts à la section d'investissement	2 000,00 €		
Total	122 000,00 €		

Budget principal 2023 DM 2 INVESTISSEMENT			
2041582 : Bâtiments et installations	2 000,00 €	2 000,00 €	021 virement section fonctionnement
Total	2 000,00 €	2 000,00 €	

Fait, délibéré et signé en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Eric PIESVAUX



Le Secrétaire de Séance :

M. Yohann MORTIER-JEANNIN

Envoyé en préfecture le 29/12/2023

Reçu en préfecture le 29/12/2023

Publié le 29/12/2023

ID : 021-212105019-20230905-D2023_053BIS-DE

